

L'ÉCONOMIE DU CLIMAT À L'ÉPREUVE DU RÉEL

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018/2019

I4CE
INSTITUTE FOR
CLIMATE
ECONOMICS

Une initiative de la Caisse des Dépôts et
de l'Agence Française de Développement

Sommaire

ÉDITO

Pierre Ducret
Benoit Leguet

3

THÉMATIQUES

Taxe carbone

4

Label bas
carbone

6

Finance climat

8

Réglementation
financière

10

Financement
de la transition

12

MOMENTS CLÉS

I4CE

14

INFORMATIONS

Gouvernance

16

Budget

17

Équipe

18

NOTRE MISSION



L'Institut de l'économie pour le climat est une association experte de l'économie et de la finance dont la mission est de faire avancer l'action contre les changements climatiques.

Grâce à ses recherches appliquées, l'Institut contribue au débat sur les politiques liées au climat. Il rend aussi publiques des analyses pour appuyer la réflexion des institutions financières, des entreprises, des pouvoirs publics ou encore des territoires et les aider à intégrer concrètement les enjeux climatiques dans leurs activités.

NOS DOMAINES D'EXPERTISE

ÉDITO

“L'EXPERTISE ÉCONOMIQUE DOIT ÊTRE CONNECTÉE AU RÉEL. C'EST CE QUE NOUS RAPPELLE LA CRISE DES GILETS JAUNES”

PIERRE DUCRET, PRÉSIDENT D'I4CE
BENOIT LEGUET, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'I4CE



la hausse de la taxe carbone : cet instrument économique, quelle que soit son efficacité pour le climat, a des impacts sociaux qui conduisent à des oppositions légitimes. Des oppositions qui auraient pu être anticipées.

LE DÉFI, POUR TOUS LES EXPERTS de l'économie et de la finance qui s'intéressent au climat, est de mettre leur expertise au service du réel. De ne pas se limiter à des considérations générales ou théoriques, mais de travailler avec les différents acteurs du changement pour comprendre leurs problématiques concrètes et y répondre.

“ **I4CE EST NÉ D'UNE CONVICTION** : l'expertise économique est indispensable à l'action pour le climat. Car pour construire une société neutre en carbone et résiliente aux changements climatiques, il faut financer cette transition, mobiliser des instruments économiques, et transformer le système financier. Cette expertise économique, accumulée depuis plus de 15 ans, est la valeur ajoutée d'I4CE dans le paysage des think tanks.

MAIS CETTE EXPERTISE, aussi pointue soit-elle, doit être connectée au réel. A défaut, elle risque d'être inutile ou, pire, de conduire à des impasses. C'est ce que nous rappelle la crise des Gilets jaunes en France, initiée par

C'EST LE DÉFI QU'I4CE RELÈVE, année après année, et les douze derniers mois n'ont pas fait exception. L'Institut a tiré les leçons des expériences étrangères de taxe carbone afin d'informer le débat français, et a permis le lancement du label bas-carbone afin de récompenser financièrement ceux qui agissent sur le terrain. Il a aussi accompagné les institutions financières, et leurs régulateurs et superviseurs, pour les aider à opérationnaliser leurs engagements pour le climat.

OPÉRATIONNALISATION, PARTAGE D'EXPÉRIENCES, soutien aux acteurs de terrain... Autant de termes qui traduisent une même volonté : confronter l'expertise économique d'I4CE à la réalité.

I4CE EN CHIFFRES



25 
Collaborateurs

40+ 
Événements par an

30+ 
Publications par an

5000+ 
Followers sur Twitter

+6000 
Abonnés
à la newsletter

NOTRE VALEUR AJOUTÉE : L'EXPERTISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

— INVESTIR POUR LE CLIMAT
ET FINANCER LA TRANSITION



— INSTITUTIONS FINANCIÈRES
PUBLIQUES



— FINANCE PRIVÉE



— RÉGLEMENTATION FINANCIÈRE



— BUDGETS PUBLICS,
FISCALITÉ ET TAXE CARBONE



— EU ETS ET MARCHÉS CARBONE
RÉGLEMENTAIRES



— CERTIFICATION CARBONE VOLONTAIRE
ET LABEL BAS CARBONE



— TERRITOIRES ET COLLECTIVITÉS
LOCALES



— ADAPTATION ET RÉSILIENCE



— AGRICULTURE ET ALIMENTATION



— FILIÈRES FORÊT-BOIS



— ENTREPRISES ET INDUSTRIE



▶ **NOS
DOMAINES
D'EXPERTISE**



TAXE CARBONE

APPRENDRE DES EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES



SÉBASTIEN POSTIC
CHEF DE PROJET TARIFICATION CARBONE
I4CE



10/2018
● Publications sur le fonctionnement de la taxe carbone en France et sur l'utilisation des recettes à travers le monde
● Conférence à l'Assemblée nationale sur l'acceptabilité de la taxe carbone

02/2019
● Publication avec Terra Nova sur les pistes pour sortir la taxe carbone de l'impasse

03/2019
● Conférence au Sénat sur la taxe carbone et les financements pour le climat

05/2019
● Publications sur les expériences étrangères et les leçons pour la France

Les taxes carbone sont défendues depuis longtemps par les économistes. Le principe est simple : donner un prix à la pollution incitera ménages et entreprises à changer leurs comportements, en acquérant par exemple des véhicules moins polluants.

C'est un outil efficace : plusieurs études ont confirmé qu'une hausse des prix de l'énergie fait baisser les consommations. Mais si certains ménages peuvent facilement isoler leur logement, changer de véhicule ou se passer de voiture, d'autres ne peuvent s'adapter aussi rapidement. Pour ceux qui ont des revenus modestes ou qui vivent en milieu rural, une taxe carbone peut être alors vécue non comme une incitation, mais comme une punition.

L'UNE DES CLÉS DU SUCCÈS EST L'UTILISATION JUDICIEUSE DES RECETTES

Soumise à l'épreuve du réel, la taxe carbone suscite donc des oppositions légitimes : elle a été en France le déclencheur du mouvement des Gilets Jaunes. Pourtant, un tel rejet n'est pas une fatalité :

nombreux sont les pays qui ont augmenté avec succès leurs prix de l'énergie, en taxant le carbone ou en réduisant les subventions aux énergies fossiles. L'une des clés de leur réussite est l'utilisation judicieuse des recettes générées par ces réformes, et les possibilités sont multiples : baisse d'autres taxes, investissements dans la mobilité et les logements bas carbone, remboursement de la dette... Les pays ont fait des choix pragmatiques, étroitement liés aux circonstances et priorités nationales.

DEUX EXIGENCES : LA JUSTICE SOCIALE ET LA TRANSPARENCE

Cependant deux invariants ressortent de toutes les expériences réussies. Tout d'abord l'exigence de justice sociale : les ménages les plus modestes et les classes moyennes doivent être accompagnés, que ce soit par des baisses d'impôt ciblées ou des transferts monétaires. Ensuite, un effort important de transparence et de communication sur l'usage des revenus. C'est une condition incontournable pour l'acceptabilité d'une mesure qui touche les contribuables d'une façon aussi visible qu'inéluctable.

FISCALITÉ CLIMAT : 10 PAYS ANALYSÉS, 3 LEÇONS POUR LA FRANCE



LEÇON 1
Faire preuve de transparence sur l'usage des revenus

LEÇON 2
Rendre visibles les contreparties à la hausse des prix de l'énergie

LEÇON 3
S'adapter pour avancer

©I4CE

Le budget vert, véritable outil d'accompagnement à la décision politique



BÉNÉDICTE PEYROL
DÉPUTÉE ET MEMBRE DE LA COMMISSION DES FINANCES

« La fiscalité écologique, à travers la Contribution Climat Energie, a beaucoup fait parler d'elle en 2018 et 2019. Les travaux d'I4CE ont permis d'éclairer le débat grâce à de nombreuses comparaisons internationales. Nous assistons cependant en France à un changement de paradigme avec des taxes qui n'étaient pas pensées comme écologiques au moment de leur création qui sont aujourd'hui considérées comme telles. Cette évolution qui participe au verdissement de notre fiscalité implique de prendre la fiscalité écologique, aujourd'hui diverse, éparpillée et méconnue, au sérieux. Cela passe par un enseignement universitaire et dans les grandes écoles à la hauteur de l'enjeu. Au-delà de la fiscalité, c'est l'ensemble du budget de la France qui doit être conforme à l'Accord de Paris. La mise en place d'un budget vert, annoncé en mai dernier, est une avancée majeure. Cet outil doit permettre de passer au crible toutes les dépenses de l'Etat et d'évaluer leur impact sur l'environnement. Cela permettra d'identifier où l'Etat doit concentrer ses efforts en priorité. Le budget vert sera un véritable outil d'accompagnement à la décision politique que les travaux techniques engagés par l'OCDE et I4CE permettront de concrétiser.



Colombie-Britannique UN EXEMPLE DE TRANSPARENCE

La Province canadienne de Colombie-Britannique consacre toutes les recettes de sa taxe carbone à des baisses d'impôts pour les entreprises et les ménages, et en particulier les ménages modestes. Cette « neutralité » des prélèvements obligatoires s'accompagne d'un important effort de transparence : chaque année, le Ministre des finances rend compte devant l'Assemblée de l'utilisation

des recettes de la taxe, et 15 % de son salaire est conditionné au respect de l'engagement de neutralité. L'exemple de cette taxe bien acceptée montre qu'il est possible de diriger les recettes d'une taxe carbone vers des priorités spécifiques, sans pour autant sacrifier l'exigence de transparence ou passer par un Fonds séparé du budget général de l'Etat.



LABEL BAS CARBONE

RÉCOMPENSER CEUX QUI AGISSENT DANS LES TERRITOIRES



CLAUDINE FOUCHEROT

CHEFFE DE PROJET AGRICULTURE ET FORÊT

I4CE



04/2019

● Conférence de lancement du label bas carbone, au Ministère de l'écologie, en présence de **Brune Poirson**, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire

Sur le terrain, de nombreux acteurs veulent agir pour le climat. A l'image des filières agricoles et forestières qui, en changeant leurs pratiques, peuvent réduire les émissions de gaz à effet de serre ou stocker plus de carbone dans la biomasse et les sols. Mais ces acteurs doivent consentir à des efforts financiers pour cela, et ils sont rarement récompensés pour leur contribution à la lutte contre les changements climatiques. Les émissions qu'ils évitent, le carbone qu'ils stockent ne sont pas valorisés économiquement, ce qui rend le modèle économique difficile à trouver.

LES FINANCEURS ONT BESOIN DE GARANTIES

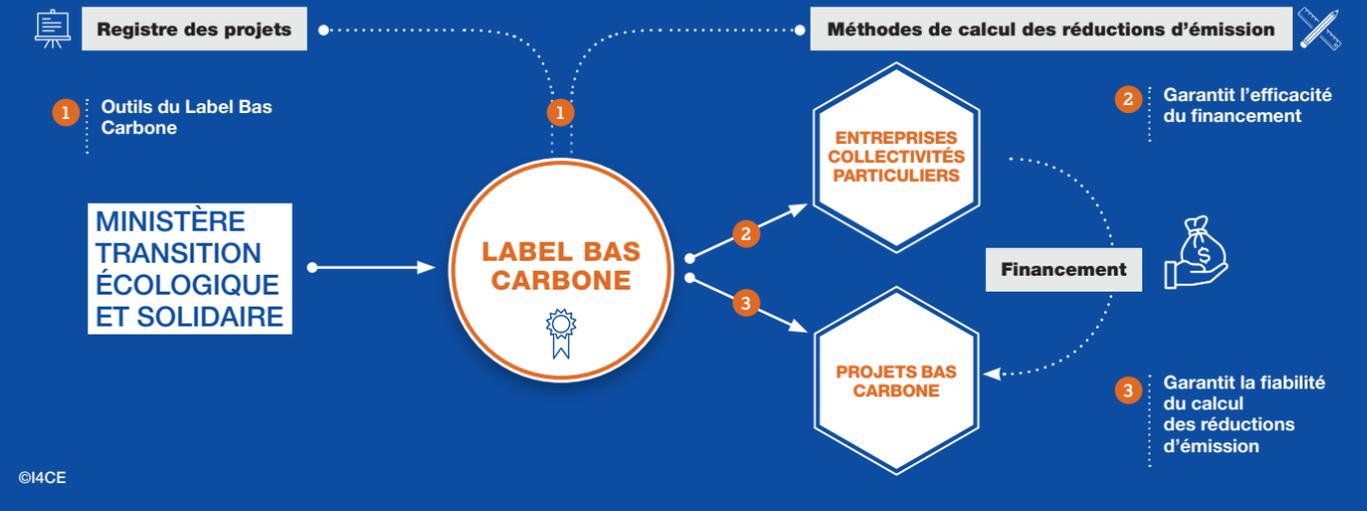
Pourtant, des collectivités, des entreprises ou même des citoyens sont prêts à rémunérer ces projets et ces réductions d'émissions. A une condition : avoir des garanties. Quelqu'un a-t-il été sur le terrain pour vérifier que le projet est bien mis en œuvre ? Puis-je avoir confiance sur la méthode utilisée pour calculer les émissions évitées ? Et comment m'assurer qu'une même

tonne de CO₂ évitée ou stockée n'a pas déjà été financée par un autre que moi ? Pour s'engager, les financeurs potentiels ont besoin d'avoir des réponses à toutes ces questions.

LE LABEL BAS-CARBONE OFFICIELLEMENT ADOPTÉ PAR LA FRANCE

Ce constat, I4CE l'a dressé il y a plusieurs années avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire et avec les membres de ses Clubs sur l'agriculture et sur la forêt. Et c'est avec eux et le soutien de l'Union européenne, de l'ADEME et de EIT Climate KIC que l'Institut a conduit des projets de recherche sur la certification carbone. De ces projets est né le label bas-carbone. Un label adopté officiellement par la France en novembre 2018, qui certifie la qualité des projets et permet ainsi, enfin, de récompenser et de favoriser les actions pour le climat au sein des territoires.

FONCTIONNEMENT DU LABEL BAS CARBONE, UN SYSTÈME DE CERTIFICATION CARBONE POUR LA FRANCE



©I4CE

Pour les éleveurs, un accès à de nouveaux types de financements



JEAN-BAPTISTE DOLLÉ
CHEF DU SERVICE ENVIRONNEMENT, INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Les filières d'élevage sont engagées dans la lutte contre le changement climatique depuis 2013, avec aujourd'hui plus de 12 000 fermes impliquées. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, ils utilisent de nombreux leviers techniques tels que la gestion des déjections des animaux ou la modification de leur alimentation. Les éleveurs peuvent aussi stocker plus de carbone, par exemple en plantant et en gérant des haies et des prairies. Désormais, grâce au label bas carbone, les éleveurs qui adoptent des pratiques favorables au climat pourront accéder à de nouveaux types de financement. C'est une opportunité que les représentants des éleveurs ont saisi en créant l'association France CARBON AGRI. Elle fédérera des projets locaux innovants, assurera l'ingénierie de projet et la gestion administrative et mobilisera de nouveaux financeurs : plusieurs financeurs privés et publics ont déjà manifesté leur intérêt pour apporter leur contribution à des projets agricoles bas carbone nationaux.



Lozère UN PROJET PILOTE

Avant de lancer officiellement le label bas carbone, il a fallu le tester sur le terrain. Parmi les projets pilote figure celui de l'association syndicale libre de gestion des forêts de la Terre de Peyre, en Lozère. Cette association s'est lancée en 2015, avec le soutien du Groupe La Poste, dans un projet de boisement et reboisement de 36 ha de pinèdes fortement dégradés par une tempête et la neige. Elle a pour cela

utilisé des essences variées : douglas, mélèze, pin sylvestre, feuillus divers. Le projet, en plus de ses bénéfices pour la biodiversité, permettra aussi de soutenir l'économie locale du bois. Et il va permettre de séquestrer plusieurs milliers de tonnes de CO₂ au cours des prochaines décennies.



FINANCE CLIMAT

AIDER LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES À RELEVER LE DÉFI DE LA MISE EN OEUVRE



MICHEL CARDONA
CONSEILLER SÉNIOR FINANCE
I4CE

Depuis l'Accord de Paris et son appel à rendre les flux financiers compatibles avec la lutte contre les changements climatiques, les institutions financières publiques ou privées, sont fortement incitées à se transformer. Les ONG comme les pouvoirs publics leurs demandent d'aligner leurs activités avec un scénario de réchauffement inférieur à 2°C. Des lois et des recommandations internationales ont aussi été adoptées pour renforcer leur transparence, auprès des marchés financiers et des épargnants, sur les risques liés au climat qu'elles encourent et sur l'impact de leurs activités. Les banques centrales et les superviseurs ne sont pas en reste, et ont créé en 2017 un nouveau réseau international : le Network for Greening the Financial Sector.



“ Les institutions financières doivent gérer les risques liés au climat. Pour ce faire, elles doivent relever de multiples défis liés aux données, aux scénarios, aux canaux de propagation des risques, aux incertitudes, à l'horizon de long terme et à la modélisation des impacts financiers. ”

LES ATTENTES SONT FORTES, MAIS LA MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE EST COMPLEXE

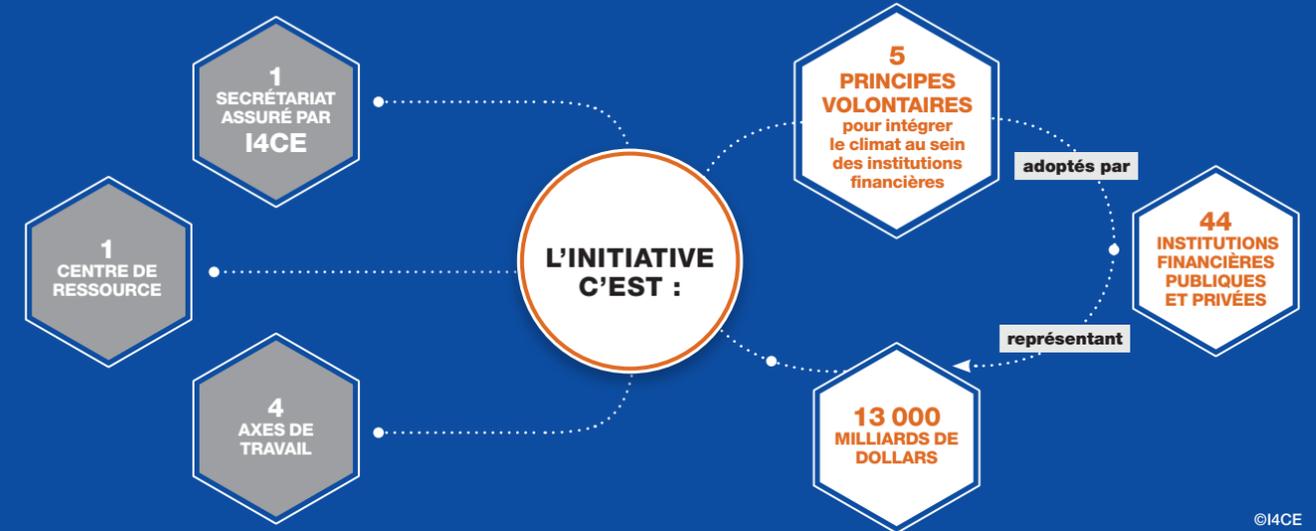
Face à ces attentes, les institutions financières doivent relever le défi de l'opérationnalisation. Ce n'est pas chose aisée, loin de là. Celles par exemple qui veulent mesurer leur vulnérabilité aux

aléas climatiques manquent de données sur la localisation des activités qu'elles financent, et sur les évolutions futures du climat à l'échelle locale. Celles qui souhaitent évaluer leur alignement avec un scénario 2°C se rendent compte qu'il existe une multitude de scénarios économiques et technologiques possibles pour l'avenir, et que les méthodologies d'évaluation disponibles actuellement ne sont pas encore abouties.

IL FAUT ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Pour que les institutions financières répondent aux attentes, il est indispensable de les accompagner en agissant sur plusieurs fronts. L'un d'entre eux est de leur fournir des outils d'analyse de scénarios afin qu'elles puissent explorer les futurs possibles et mieux appréhender les incertitudes. Un autre est de faire émerger, par un effort public et privé soutenu de R&D, des méthodes d'évaluation des risques ou de leur alignement qui soient robustes et utilisables sur le terrain. Il faudra aussi, et ce n'est pas le moindre des défis, inciter les acteurs financiers à allonger l'horizon de temps de leurs décisions de financement.

INITIATIVE «CLIMATE ACTION IN FINANCIAL INSTITUTIONS»



Green Weighting Factor, un dispositif pour aligner les financements avec l'Accord de Paris



KAREN DEGOUVE
RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DURABLE, NATIXIS

“ Les risques environnementaux des activités de financement, en particulier les risques climatiques, sont aujourd'hui insuffisamment pris en compte par les banques. A l'exception des financements de projets, pour lesquels l'impact environnemental est systématiquement évalué, l'insuffisance des données disponibles sur les autres types de financements rend complexe la mesure des risques physiques et de transition, et leur intégration dans les outils d'évaluation du risque de crédit. Afin de répondre aux attentes croissantes des superviseurs sur l'exposition des portefeuilles bancaires, et pour accompagner ses clients dans la transition vers une économie moins carbonée, NATIXIS s'est fortement mobilisée pour mettre en place cette année un dispositif d'incitation interne destiné à aligner à long terme ses financements sur les objectifs de l'Accord de Paris. Ce dispositif, le Green Weighting Factor, permet notamment de déterminer le niveau de risque de transition et d'impact environnemental de chaque financement. Les travaux conduits par I4CE destinés à améliorer la transparence sur les méthodes existantes ont permis d'enrichir notre réflexion.



Risques climatiques

LA FINANCE N'A PAS PRIS LA MESURE DES IMPACTS CLIMATIQUES

Les institutions financières ont trop souvent tendance à croire qu'elles ne seront pas affectées par les impacts du changement climatique. Elles en sous-estiment les conséquences pour les particuliers ou les entreprises qu'elles financent. Pourtant, 2019 a vu la faillite de l'énergéticien PG&E suite aux feux de forêt qui ont ravagé la Californie. La sévérité des événements extrêmes et la modification progressive des conditions

climatiques vont augmenter les risques dans les décennies à venir. Les acteurs financiers doivent rapidement prendre la mesure des impacts climatiques, développer de nouveaux outils et collecter les données qui leur permettront de mesurer leur exposition à ces nouveaux risques. Pour les y aider, I4CE s'est engagé dans un projet européen regroupant 6 centres de recherche : le projet CLIMINVEST.



RÉGLEMENTATION FINANCIÈRE

FAIRE ÉMERGER UN NOUVEAU CADRE RÉGLEMENTAIRE



JULIE EVAÏN
CHARGÉE DE RECHERCHE FINANCE
I4CE

10

Le climat a besoin de la mobilisation des banques, des assurances et des investisseurs. Mais si certains de ces acteurs se sont engagés, parce qu'ils ont compris les enjeux financiers que pose le changement climatique ou par souci de réputation, la majorité d'entre eux restent toutefois trop éloignés de ces préoccupations.

NOUS AVONS BESOIN DE L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS

L'Etat français a été pionnier en la matière. Dès 2015, il a créé un précédent mondial avec l'article 173-VI de la loi de transition énergétique, qui rend obligatoire le reporting climatique pour les investisseurs. Les régulateurs et superviseurs de la finance tels que la Banque de France, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et l'Autorité des Marchés Financiers ont eux aussi progressivement pris conscience des enjeux climatiques, et ont entamé le dialogue avec les banques et les assureurs pour qu'ils en tiennent compte. Ces actions, indispensables, se heurtent toutefois à des défis méthodologiques de taille : comment mesurer les risques que le climat fait peser sur le



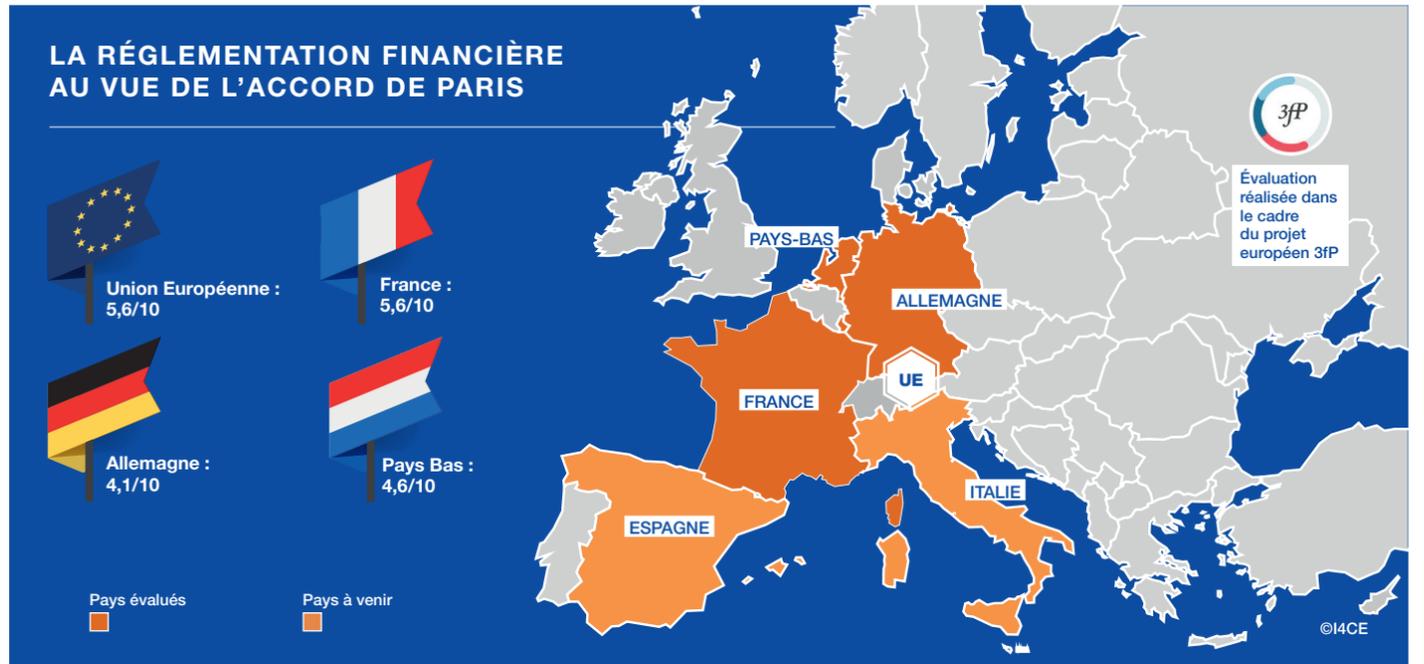
“ Si la France se positionne comme l'un des pionniers de la finance verte, le chemin à parcourir reste encore long pour aboutir à un cadre réglementaire complètement en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris. L'avance prise dans certains domaines ne doit pas masquer le travail collectif qui reste à poursuivre ”

secteur financier ? Quels scénarios utiliser pour anticiper les transformations économiques et les impacts du changement climatique ?

DES DÉFIS MÉTHODOLOGIQUES DE TAILLE

Emboitant le pas de la France, l'Union européenne a poursuivi cette dynamique réglementaire avec son Plan d'action pour la finance durable. Néanmoins, ce plan ambitieux se heurte aujourd'hui au défi de l'opérationnalisation. Cela s'illustre par exemple dans les débats complexes qui ont lieu à Bruxelles autour de la « taxonomie », qui vise à lister les activités économiques qui peuvent être considérées comme vertes.

On assiste donc à l'émergence d'un cadre réglementaire pour inciter les financiers à intégrer les enjeux climatiques, une émergence freinée par de nombreux défis techniques qui restent à relever. Cette technicité pose par ailleurs un problème pédagogique sinon démocratique : la société civile ou les médias peinent à se saisir du sujet de la réglementation financière pour le climat. Ils ont pourtant un rôle important à jouer pour faire vivre le débat public.



La finance au service du climat



BENOÎT LALLEMAND
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
FINANCE WATCH

“ Il est urgent de mettre la finance au service des objectifs climatiques. Beaucoup l'ont à présent compris, et la France affiche une ambition politique réelle sur le sujet - y compris avec des percées réglementaires sur la transparence et les labels. Mais on reste très loin du compte en terme de redirection massive des flux financiers des énergies fossiles vers le «vert». Une mobilisation accrue des acteurs politiques, de la finance publique et privée mais aussi de la société civile est nécessaire. Dans ce contexte, le travail d'I4CE est simplement indispensable. Il allie un haut niveau d'expertise à une volonté de pédagogie et une mise en réseau des acteurs et de création d'outils communs. Le «panorama des financements climat en France», devenu incontournable, est exemplaire à cet égard



Investisseurs

LE BILAN DE LA RÉGLEMENTATION SUR LA TRANSPARENCE CLIMAT

I4CE et le WWF ont fait le bilan de l'article 173-VI de la loi de transition énergétique qui oblige les investisseurs à publier un reporting climatique. L'étude, qui s'est focalisée sur les 17 principaux assureurs et bancassureurs du marché français, montre que les pratiques de reporting restent décevantes. Seul un petit groupe de leaders engagés cherche à faire progresser les méthodologies. Les autres

se contentent d'analyses limitées et leur exercice de reporting tend à ressembler à un rapport de conformité, s'éloignant de l'objectif initial de la loi d'augmenter les flux de financement vers l'économie bas carbone. Des évolutions réglementaires, la pression des régulateurs et la clarification des indicateurs seront nécessaires pour améliorer l'efficacité du dispositif.

11



FINANCEMENT DE LA TRANSITION

INFORMER SUR LES INVESTISSEMENTS CLIMAT



HADRIEN HAINAUT
CHEF DE PROJET INVESTISSEMENTS
I4CE

L'investissement massif dans la performance énergétique des logements, les véhicules propres, les réseaux de transport ou encore les énergies et l'agriculture bas-carbone constitue un impératif pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Quelles sont les recettes simples et abordables pour financer ces transformations ? Quelle doit être la contribution des pouvoirs publics ? Comment inciter et aider les entreprises et les ménages à accélérer leurs efforts ?

AVOIR UNE VISION CLAIRE DU FINANCEMENT ACTUEL ET DES BESOINS DE LA TRANSITION

Pour répondre à ces questions, encore faut-il avoir une vision claire des investissements déjà réalisés, de la manière dont ils sont financés aujourd'hui, et des besoins d'investissement à venir. C'est ce que permet de faire le Panorama des financements climat, un outil développé par I4CE. Appliqué à la France, il montre que les investissements pour le climat représentaient près de 42 milliards d'euros en 2017. Les pouvoirs



25
présentations
de l'édition 2018
du panorama
des financements
climat.

publics organisent près de la moitié de leur financement, le reste étant à l'initiative des ménages, des entreprises, des banques et des marchés financiers.

POSER LE DIAGNOSTIC ET FAIRE ÉMERGER DE NOUVELLES SOLUTIONS

Le Panorama des financements climat permet de poser le diagnostic : les résultats sont présentés chaque année à l'Assemblée Nationale et au Sénat. Ailleurs en Europe et dans des pays en développement, I4CE participe à des travaux similaires dont les conclusions sont utiles au débat public. De plus, le Panorama fournit un cadre précieux pour débattre des solutions. De nouvelles propositions sont nécessaires, car les investissements actuels sont encore insuffisants au regard des besoins. En France, d'après les objectifs inscrits dans la loi, il faudrait investir 10 à 30 milliards de plus chaque année, dont une moitié pour les seuls logements et véhicules des ménages. Quant aux investissements fossiles, dans les véhicules thermiques ou les chaudières peu performantes, ils continuent de drainer chaque année plus de 70 milliards d'euros.

FRANCE : UN DÉFICIT D'INVESTISSEMENT ENTRE 10 ET 30 MILLIARDS D'EUROS PAR AN



L'ingénierie sociale est trop souvent négligée



MICHEL COLOMBIER
DIRECTEUR SCIENTIFIQUE
DE L'IDDRI

« On sait que la transition énergétique nécessite de mobiliser des capitaux pour investir dans des infrastructures, les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique. C'est essentiel mais pas suffisant. Investir suppose aussi d'identifier les opportunités, les traduire en projets solides, monter les financements, assurer la maîtrise d'ouvrage... Autant d'étapes qui constituent un parcours d'obstacle décourageant pour les investisseurs de la transition que sont les particuliers, les collectivités locales, les PME ou les agriculteurs. Les banques de développement ou les pays accédant à l'Union Européenne le savent : le plus difficile est de mobiliser et d'agréger la demande de financement. Cela demande une présence territoriale pour monter des filières, démarcher les porteurs de projet et les accompagner. Il faut pour cela des femmes et des hommes. Et si le coût de cette ingénierie sociale est faible au regard des investissements qu'elle permet de faire naître, il est trop souvent négligé.



International PANORAMA DES FINANCEMENTS CLIMAT

La France n'est pas le seul pays à se poser la question du financement de sa transition bas carbone, et le Panorama des financements climat est un outil utile à tous les pays. C'est pourquoi, I4CE aide des acteurs à travers le monde à s'en emparer. C'est actuellement le cas en Pologne, en partenariat avec WiseEuropa et NewClimate Institute, et au Maroc, avec la Caisse de Dépôt et de

Gestion de ce pays. En 2019, I4CE a par ailleurs lancé avec des partenaires un réseau européen informel sur le financement de la transition. Ce forum d'échange entre chercheurs et décideurs publics a vocation à soutenir la diffusion d'outils de diagnostic tels que le Panorama dans d'autres pays de l'Union, et à contribuer au débat sur les politiques européennes.



2018 EN DATES

MOMENTS CLÉS I4CE

2018

OCTOBRE

2/10/2018
Conférence d'I4CE à l'Assemblée nationale sur l'acceptabilité de la taxe carbone



NOVEMBRE

21/11/2018
Première étude d'I4CE sur la réglementation financière pour le climat : une analyse de l'efficacité de la loi sur le reporting climat des investisseurs

26/11/2018
Table-ronde organisée par I4CE au Climate Finance Day avec l'initiative « Climate Action in Financial Institutions »

27/11/2018
Installation par le Président de la République du Haut Conseil pour le Climat, composé de 12 experts dont le directeur général d'I4CE

28/11/2018
Publication du décret créant le Label bas-carbone. L'aboutissement de nombreuses années de travail d'I4CE et de ses partenaires.

LABEL BAS CARBONE

DÉCEMBRE

2-14/12/2018
Participation d'I4CE à la COP24 de Katowice, avec la présentation de ses travaux dans une dizaine d'évènements



COP24 - KATOWICE 2018
UNITED NATIONS CLIMATE CHANGE CONFERENCE

29/11/2018
Conférence d'I4CE à l'Assemblée nationale pour le lancement de l'édition 2018 du Panorama des financements climat

2019

FÉVRIER

19/02/2019
Conférence d'I4CE, France Stratégie, ADEME et du ministère de la Transition écologique et solidaire sur le financement de la transition bas carbone



MARS

4/03/2019
Première réunion à Paris du One Planet Lab, lancé par le président de la République, et dont I4CE et l'Iddri assurent le secrétariat scientifique



11/03/2019
Conférence d'I4CE au Sénat sur la taxe carbone et les financements pour le climat

AVRIL

23/04/2019
Conférence de lancement du Label bas carbone, organisée par I4CE et le ministère de la Transition écologique et solidaire



MAI

28/05/2019
Conférence d'I4CE à l'occasion de la publication de la première évaluation climat de la réglementation financière en France



JUIN

6/06/2019
Assemblée Générale de l'Initiative Climate Action in Financial Institutions, dont I4CE assure le secrétariat

Climate Action
in Financial Institutions

17/06/2019
Conférence d'I4CE sur l'état du marché carbone européen

14

15



GOVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

I4CE est une association d'intérêt général, à but non lucratif, fondée par la Caisse des Dépôts et l'Agence Française de Développement.



1

Pierre Ducret
Président du Conseil d'Administration
– Conseiller Climat du Groupe Caisse des Dépôts

2

Virginie Chapron-du Jeu
Secrétaire général du conseil d'administration
– Directrice des Finances du Groupe Caisse des dépôts

3

Jean-Michel Beacco
Trésorier du Conseil d'administration
– Directeur général, Institut Louis Bachelier
– Professeur associé Université Paris Dauphine

4

Nathalie Aufauvre
Administratrice
– Directrice générale de la Stabilité Financière et des Opérations, Banque de France

5

Nicolas Blanc
Administrateur
– Directeur de la Stratégie, Prospective et Relations Institutionnelles
– Direction Exécutive Stratégie, Partenariats et Communication, AFD

6

Vincent Caupin
Administrateur
– Directeur du Département Diagnostics Economiques et Politiques Publiques
– Direction Exécutive Innovation, Recherche & Savoirs, AFD

7

Mohammed Hafnaoui
Administrateur
– Directeur général délégué, CDG Développement

8

Patrick Jolivet
Administrateur
– Adjoint au Directeur Exécutif
– Direction Prospective et Recherche ADEME

9

Damien Navizet
Administrateur
– Chef de la Division Climat, AFD

10

Joel Prohin
Administrateur
– Directeur du pôle de gestion des portefeuilles, département des placements financiers, Groupe Caisse des Dépôts.



BUDGET

CHIFFRES CLÉS

56

partenaires financiers, dont 8 institutions financières, 8 collectivités territoriales, 27 entreprises non-financières, 6 associations, fondations ou fédérations, 4 organismes publics européens, 8 organismes publics et 3 collectivités locales.

2,9

millions d'euros de budget



Transparence budgétaire et charte de déontologie :
www.i4ce.org

64%

des financements en core funding, pour explorer des sujets d'intérêt général

RÉPARTITION DES FINANCEMENTS PAR ORGANISMES

Institutions financières

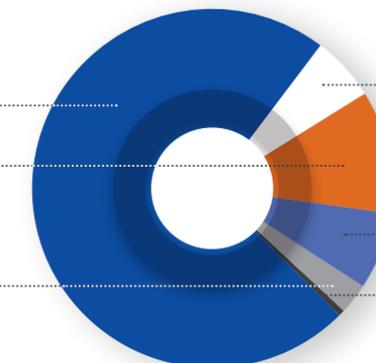
Organismes publics européens

Fondations, Associations et Fédérations

73%

11%

3%



Organismes publics français

Entreprises non financières

Collectivités locales

6%

7%

0,3%



ÉQUIPE



Thomas BONVILLAIN
Chargé de recherche
Agriculture et forêt



Malika BOUMAZA
Responsable Partenariats



Michel CARDONA
Conseiller sénior
Finance



Gabriella CEVALLOS
Chargée de recherche
Agriculture et forêt



Ian COCHRAN
Conseiller sénior
Finance et investissements



Aurore COLIN
Chargée de recherche
Territoires



Damien DEMAILLY
Directeur de la stratégie
et de la communication



Vivian DEPOUES
Chef de projet
Adaptation



Marion DUPONT
Responsable ingénierie
pédagogique



Julie EVAIN
Chargée de recherche
Finance



Marion FETET
Chargée de recherche
Fiscalité



Claudine FOUCHEROT
Cheffe de projet
Agriculture et forêt



Amélie Fritz
Responsable communication



Julia GRIMAUT
Cheffe de projet
Agriculture et forêt



Hadrien HAINAUT
Chef de projet
Investissements



Romain HUBERT
Chef de projet
Finance



Maxime LEDEZ
Chargé de recherche
Investissements



Benoit LEGUET
Directeur général



Simon MORBOIS
Directeur administratif
et financier



Morgane NICOL
Directrice des programmes



Alice PAUTHIER
Chargée de recherche
Finance et développement



Quentin PERRIER
Chef de projet
Fiscalité



Sebastien POSTIC
Chef de projet Tarification
du carbone



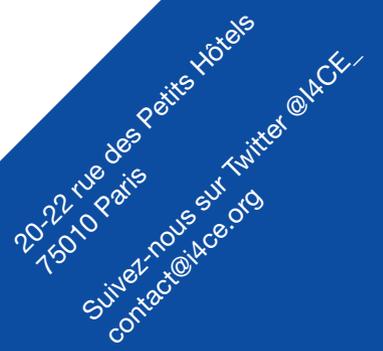
Clothilde TRONQUET
Chargée de recherche
Agriculture et forêt



Charlotte VAILLES
Cheffe de projet
Industrie et entreprise

The logo for the Institute for Climate Economics (I4CE) features the acronym 'I4CE' in a large, bold, sans-serif font. The 'I' and '4' are black, while the 'C' and 'E' are red. Below the acronym, the full name 'INSTITUTE FOR CLIMATE ECONOMICS' is written in a smaller, black, all-caps, sans-serif font, stacked in three lines.

I4CE
INSTITUTE FOR
CLIMATE
ECONOMICS

A blue diagonal banner in the bottom right corner contains contact information in white text. The text is oriented vertically along the banner's edge.

20-22 rue des Petits Hôtels
75010 Paris
Suivez-nous sur Twitter @I4CE_
contact@I4ce.org